

Droit public des affaires

Par **Flying Mercury**, le **29/08/2013** à **10:38**

Bonjour à tous,

Je suis étudiant en droit à l'Université Lille II, et passerai en troisième année en septembre. J'ai pour projet professionnel de devenir avocat spécialisé en droit public. Dès lors, quel Master peut m'aider à préparer au mieux le CRFPA ?

Je suis pour l'instant très intéressé par un Master en droit public des affaires, notamment celui proposé par l'Université Lyon III. Savez-vous si les débouchés, en cas d'échec au Barreau, sont intéressantes ? Et s'il prépare effectivement bien à l'examen ?

Question subsidiaire au droit public des affaires : est-il nécessaire de compléter sa formation par une année en école de commerce, à l'instar de ce qui se fait en droit "privé" des affaires ?

Enfin, plus généralement, est-il envisageable de partir un an à l'étranger via Erasmus après l'obtention de sa Licence, pour postuler l'année suivante sur un Master 1 en France (et donc "perdre" un an) ? Les directeurs de Masters n'y sont-ils pas réticents ?

Merci d'avance !

Par **lolo7**, le **29/08/2013** à **12:37**

Pour répondre à tes questions,

- 1)Le master de droit public des affaires est un bon master. Pour le CRFPA tu peux t'inscrire avec ces master.
- 2)Les débouchés sont : en dehors d'avocat public ce Master permet de former les futurs juristes des administrations, des entreprises publiques, ou des entreprises privées qui travaillent avec l'administration.Pour les examens tu dois revoir des matières venant de la 2ème année ou 3ème année comme le droit des obligations...
- 3)Tu peux compléter ta formation par une année en école de commerce si tu veux.
- 4)Erasmus ne peut t'apporter que des avantages comme la perfection de la langue.

Ce sujet a déjà été traité : <http://www.juristudiant.com/forum/master-droit-public-des-affaires-lyon-3-t18834.html>

Par **Flying Mercury**, le **29/08/2013** à **14:26**

Maintenant, je me projette dans le futur : admettons que je sois titulaire du Master 2 droit des affaires de Lyon III ; dois-je forcément tenter le CRFPA de Lyon, ou est-il possible de me réorienter vers un autre Barreau (Lille, en l'occurrence) ?

Par **Booker**, le **13/09/2013** à **19:31**

Tu pourras te réorienter vers un autre barreau je pense

Par **Thibault**, le **15/09/2013** à **10:52**

Hello,

J'ai intégré le Master 1 & 2 DPA de Lyon 3, après avoir fait un premier M1 en échange au Canada. TOut est possible, donc, dès lors que tu es motivé !

Concernant les CRFPA, non, ton inscription en Master ne conditionne pas l'endroit où tu le passe, et l'endroit où tu suis l'école des avocats ne conditionne pas non plus le barreau d'inscription non plus. :)

Il est juste conseillé, en Master, de choisir un IEJ dont le "timing" correspond à ton rythme scolaire: généralement c'est partout fin septembre, mais bon, avec les mémoires et autres à rédiger ça pourrait compliquer l'affaire.

Enfin, sur le Master DPA de Lyon 3, si une partie de la promo s'oriente toujours vers l'avocature, ce n'est pas le cas de tout le monde: certains passent les concours de la FP, d'autres s'orientent vers les entreprises.

Je me permet d'insérer le lien de notre site (fait par l'asso du Master):
www.droitpublicdesaffaires.com

N'hésite pas à me contacter en privé si tu as des questions (j'ai terminé le M2 cette année !)

Thibault